

Motion C. A. du 5 mars 2019

Les représentants du personnel au conseil d'administration du Lycée Dumont d'Urville à Caen dénoncent l'insuffisance de la dotation horaire globale attribuée à l'établissement pour la rentrée de septembre 2019. Alors que la réforme du lycée se veut ambitieuse et souhaite permettre à chaque élève de construire son propre parcours scolaire, la dotation 2019 nous retire 22 heures d'enseignement par rapport à l'an dernier. Pourtant les prévisions d'effectifs du rectorat sont à la hausse (plus 18 élèves).

Le choix des élèves pour les enseignements de spécialités et optionnels risquent d'être de fait restreints et dans la limite des groupes déterminés par la dotation. Le risque est aussi grand de voir disparaître les dédoublements dans de nombreuses disciplines au détriment des élèves les plus en difficulté. Les 54 heures annuels prévus pour l'accompagnement à l'orientation ne sont pas financées et devront être pris sur les horaires des disciplines. La transformation d'une partie des heures postes en heures supplémentaires met en péril des postes d'enseignants.

L'école française est aujourd'hui une des plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Les lycéens français sont nombreux à mal maîtriser les bases du français, des mathématiques et à rencontrer dans toutes les matières de difficultés d'analyse et de compréhension. Les représentants du personnel estiment qu'une réforme ambitieuse du lycée doit s'accompagner de moyens supplémentaires et protestent contre une nouvelle diminution de la dotation de l'établissement.

A Caen le 5 mars 2019